

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 12 mai 2011

M. Denis Talbot
Chargé de projet
Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (QC) G1R 5V7

Objet : Projet de parc éolien de Saint-Valentin – questions du 12 mai 2011

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Eau souterraine

Dans le cadre de l'audience publique du projet de parc éolien à Saint-Valentin, le promoteur a mentionné dans ses documents de réponses aux questions de citoyens (DQ3.2 et 3.3) que la présence de pieux serait nécessaire pour soutenir 19 éoliennes sur les 25 envisagées. Trente pieux par éolienne seraient enfoncés à une profondeur maximale 30 m. La commission d'enquête a reçu un avis technique du promoteur (document joint en annexe) et aimerait avoir votre avis à certains égards. Dans une zone fortement agricole comme celle de Saint-Valentin.

- Quels seraient les impacts potentiels associés à la présence de ces pieux sur la quantité et la qualité de l'eau de puits?
- Quel serait le périmètre de consultation et de protection autour d'un puits à l'égard de la construction d'éoliennes sur pieux?
- S'il y a lieu, quelles seraient les actions à prendre pour minimiser l'impact du projet sur la quantité et de la qualité de l'eau souterraine?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 14 mai à 17 h, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j. DA20